

ÉDITORIAL**JUILLET ET AOÛT**

Lorsque l'on cite ces deux mois juillet et août, pour beaucoup c'est le soleil, la mer, les vacances, voire des cris d'enfants qui jouent, des jeunes qui font une partie de volley-ball.... Pour d'autres, c'est la solitude, le travail habituel, la continuité d'une existence morne. Pour nous chrétiens, que représentent ces deux mois ? Ou plutôt, que devraient nous suggérer ces deux mois d'été ? Devons-nous mettre notre foi en vacances ? N'est-ce pas au contraire le moment d'ouvrir notre fenêtre intérieure et d'y laisser pénétrer l'Esprit.

Beaucoup de fêtes durant des semaines doivent nous y aider : citons quelques uns de ces grands saints : en juillet, saint Thomas, apôtre de Jésus, incrédule et pourtant suivant le Christ jusqu'au martyre : « Mon Seigneur et mon Dieu » s'exclame Thomas en reconnaissant le Christ après avoir mis ses mains à l'endroit des plaies de Jésus crucifié, profession de foi qui peut être la nôtre lorsque le pain et le vin deviennent le Corps et le Sang de Jésus invisible mais présent.

N'oublions pas non plus de prier saint Melaine patron de notre diocèse et natif de notre paroisse dont nous fêterons le Pardon le 22 juillet.

Pensons aussi à saint Jean Marie Vianney, connu sous le nom de curé d'Ars, modèle de charité dans la pauvreté et d'amour du Christ : « Je vous aime, ô Dieu infiniment aimable et j'aime mieux mourir en vous aimant que de vivre un seul instant sans vous aimer ».

Plus près de nous encore, Edith Stein, Sainte Thérèse Bénédicte de la Croix, juive allemande convertie au christianisme et devenue carmélite : « Ce n'est pas l'activité humaine qui peut nous aider, mais seulement la passion du Christ. J'aspire à y participer ».

En juillet, nous célébrons sainte Anne et saint Joachim, parents de la Vierge Marie « ...par eux nous est venue la bénédiction promise à tous les peuples ». Ils ont donné naissance à celle de qui devait naître le Fils de Dieu : Marie...Marie, dont nous fêtons l'Assomption le 15 août : « Dieu a préservé de la dégradation du tombeau le corps qui avait porté son propre Fils et mis au monde l'auteur de la vie » *préface du 15/08*.

Demandons à la Vierge Marie d'ouvrir nos cœurs à la grâce divine. Écoutons le Père René Laurentin : « Marie nous est présente, comme une mère qui ne cesse de penser à nous...Marie nous est sans cesse présente. Ce n'est pas une vue hasardeuse, c'est une vérité de foi : Marie est la créature la plus proche de Dieu »

Bon été, bonnes vacances.

MOT DE LA RÉDACTION**MESSES EN SEMAINE**

Au mois de juillet, la messe aux Hortensias, à Langon, sera célébrée le mercredi 4 à 15h.

Le jeudi 5, une messe pour le club des Ajoncs d'Or sera célébrée à 11h salle des Menhirs.

Ces deux jours là, le mercredi 4 et le jeudi 5, il n'y aura pas de messe à 9h à la Chapelle

En août, la messe aux Hortensias aura lieu le jeudi 2, à 15h. Ce jeudi là, il n'y aura pas de messe le matin à 9h à La Chapelle.

FÊTE DE L'ÉCOLE DE LA CHAPELLE

Le dimanche 1^{er} juillet, fête de l'école de La Chapelle. A 10h30, messe en plein air suivie de la kermesse, salle Sports et Loisirs. Vente de gâteaux, et repas sur réservation.

PARDON DE SAINT MELAINE

Le dimanche 22 juillet, Pardon de Saint Melaine. Messe en plein air présidée par le Père Nicolas Esnault et le Père René Laillé. Puis apéritif, déjeuner et kermesse. Voir page 8

ASSOMPTION DE LA VIERGE MARIE

Le mercredi 15 août, Assomption de la Vierge Marie. Messe à 10h30, à la grotte de La Chapelle, présidée par le Père Paul Habert. Apéritif, déjeuner, vente de gâteaux, de pochettes surprises, de galettes saucisses. Voir page 9

MUSICALES DE REDON

Du 5 au 15 juillet ont lieu les Musicales de Redon, à Redon et tout autour. Programme très varié.

Infos et réservation : www.lesmusicalesderedon.fr

LA MESSE *suite*

Deuxième lecture

- Les deuxièmes textes, extraits des Lettres du Nouveau Testament
- on les appelle les Epîtres - sont généralement adressées à une communauté bien précise, à laquelle l'apôtre fait ses recommandations. Inutile donc de chercher un rapport quelconque entre cette seconde lecture et l'évangile tout au long des dimanches du Temps ordinaire. Durant les trois années, on médite, en lecture continue, les pages les plus significatives de l'apôtre Paul : sa lettre aux Romains et ses deux lettres aux Corinthiens avec une incursion dans la lettre de saint Jacques mais aussi de Pierre, Jacques, Jean et Jude, sans oublier la Lettre aux Hébreux et l'Apocalypse. Destinée il y a 2000 ans à l'une des communautés de l'apôtre, cette parole nous est adressée aujourd'hui à nous qui formons l'Eglise de ce temps.

Acclamation avant l'Évangile

Au seuil de la proclamation de l'Évangile, nous commençons par nous lever. C'est une marque de respect, un peu comme autrefois, dans les classes, on se levait à l'entrée du professeur ou du directeur. En restant debout durant cette lecture, nous manifestons notre grande vénération pour Jésus, pour ses paroles et pour tout ce qu'Il a fait. Nous chantons l'Alléluia, une acclamation hébraïque qui vient de « *Halelou* » et signifie « *Louez* », et « *Yah* » est un diminutif de « *Yahvé, le Seigneur* ». C'est une invitation à la louange. Ce chant est un cri de joie, un rugissement. Par l'Alléluia, nous acclamons, par avance, Dieu qui va nous parler par son Fils. Pendant le Temps du Carême, on ne chante pas l'Alléluia que nous ferons résonner lors de la Vigile pascale. Nous le remplaçons par une autre acclamation comme « *Gloire et louange à Toi, Seigneur Jésus !* » ou un verset de psaume : « *Ta Parole, Seigneur, est vérité et ta Loi délivrance* »

Avec l'aide du Père Pichard

LE CANTIQUE DE L'ESPERANCE

En cette fête de l'Assomption, écoutons le Pape François nous parler de cette vertu éminemment chrétienne : l'espérance



L'espérance est la vertu de qui, faisant l'expérience du conflit, de la lutte quotidienne entre la vie et la mort, entre le bien et le mal, croit en la résurrection du Christ, en la victoire de l'amour. Nous avons entendu le chant de Marie, le *Magnificat* ; c'est le cantique de l'espérance, le cantique du peuple de Dieu en marche dans l'histoire. C'est le cantique de tant de saints et de saintes, certains connus, d'autres, beaucoup plus nombreux, inconnus, mais bien connus de Dieu : mamans, papas, catéchistes, missionnaires, prêtres, sœurs, jeunes, également des enfants, grands-pères, grands-mères, ils ont affronté la lutte de la vie en portant dans le cœur l'espérance des petits et des humbles. Marie dit : *Mon âme exalte le Seigneur*. L'Eglise le chante encore aujourd'hui et elle le chante partout dans le monde. Ce cantique est particulièrement intense là où le corps du Christ souffre aujourd'hui la Passion. Où il y a la croix, pour nous chrétiens, il y a l'espérance, toujours. S'il n'y a pas l'espérance, nous ne sommes pas chrétiens. C'est pourquoi j'aime dire : ne vous laissez pas voler l'espérance. Qu'on ne nous vole pas l'espérance, parce que cette force est une grâce, un don de Dieu qui nous porte en avant, en regardant le ciel. Et Marie est toujours là, proche de ces communautés, de nos frères, elle marche avec eux, elle souffre avec eux, et elle chante avec eux le *Magnificat* de l'espérance.

Pape François.

Saison de concerts 2018 à l'église de La-Chapelle-de-Brain (35)

Dimanche 10 Juin 16 h 00

Bicentenaire de Charles Gounod
Par le Choeur Diocésain de Rennes

Mercredi 1^{er} Aout 18 h 00

Jean Sébastien Bach et la musique russe
Par Arseny YURIEV Alto et Elizabeth
LOBANOVA orgue du conservatoire Rimsky-
Korsakov de
Saint-Petersbourg

Dimanche 07 Octobre 16 h 00

Les plus beaux Ave Maria
Par Nathalie Manfrino Soprane, lauréate des
victoires de la musique et Dominique Robert
orgue.

contact@orgues35.com Organisation : association Grotte et Calvaire

ÉTAT RELIGIEUX**Sont devenus enfants de Dieu par le baptême**

| | Enfants de | Date | Lieu |
|-------------------|---|-------------|-------------|
| Laya MONNIER | Pierrick MONNIER et Mélissa BRIEND | 17/06/2018 | Renac |
| Candice MULLER | Christian MULLER et Alexandra KNOCHEL | 17/06/2018 | Renac |

Se sont unis par les liens du mariage

| | Date | Eglise de |
|--------------------------------------|-------------|------------------|
| Benoît MORISSEAU et Claire BOCKTAELS | 16/06/2018 | Renac |

CALENDRIER

Chaque mois, le Pape propose aux fidèles catholiques des intentions de prière pour l'Eglise universelle, intentions générales et intentions missionnaires. Nous Te Prions spécialement :

Juillet

Pour l'évangélisation : *Les prêtres dans leur mission pastorale.*

Prions pour que les prêtres qui souffrent de la fatigue et de la solitude dans leur travail pastoral, soient aidés et consolés par l'amitié du Seigneur et de leurs frères.

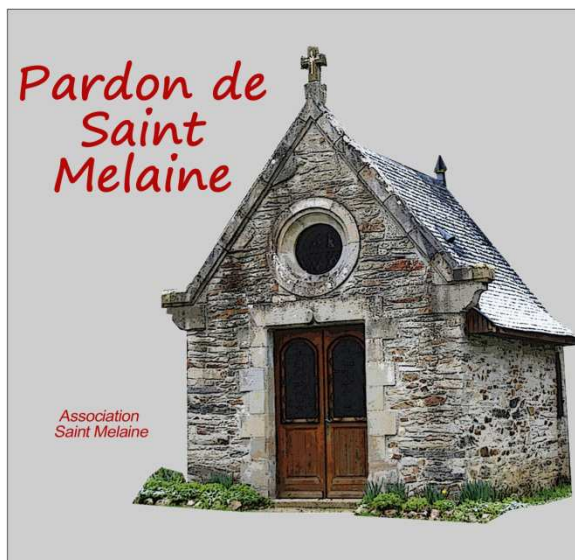
Août

Universelle : *Les familles, un trésor.*

Prions pour que les décisions économiques et publiques protègent les familles comme trésor de l'humanité.

Le dimanche 22 juillet 2018

à Brain sur Vilaine.



10 h : Procession de l'église vers la petite Chapelle avec bannières et reliques.

Les enfants de la paroisse Saint Melaine et les environs sont invités à participer à la procession avec une fleur qui sera déposée au pied des reliques de Saint Melaine.

10 h 30 : Messe en plein air. Présidée par le père Nicolas Esnault qui vient d'être ordonné prêtre et le Père René Laillé

12h 30: Repas servi sur le terrain.

Menu : Kir offert, paëlla, fromage, tartelette, café.

Réservation : Christian Ducloyer: 06 14 18 47 38 - Annie Lollivier: 06 78 52 23 32

Chez les commerçants :

Le Bistrot à Brain - Lila bourg de la Chapelle de Brain. - L'espérance de la Chapelle de Brain

Prix : Repas adultes 13 € Repas enfants (-10ans) 6 €

Après – midi: tir à l'arc, bowling, casse œufs, lance anneaux.

Galettes saucisses, crêpes et buvette.

Animation : tir à la corde, jeux de brouettes, scène ouverte musique avec les musiciens du pays et des environs.

L'association St Melaine fait appel aux bonnes volontés et remercie les personnes qui accepteraient de confectionner des gâteaux.

Le bureau de l'association

Assomption

MESSES DOMINICALES DE JUILLET

| Paroisse Saint Melaine | | | | | Paroisse Saint Conwoïon |
|---|-------|-------------------------------|--|-----------|---|
| Date | Heure | Lieu | Equipe et lecteurs | Animateur | |
| <i>Dimanche 1^{er} 13^{ème} dimanche du Temps ordinaire</i> | 10h30 | La Chapelle | Fête de l'école de La Chapelle | JP Flaux | Tous les dimanches, messe à 10h30 à Saint Sauveur |
| <i>Dimanche 8 14^{ème} dimanche du Temps ordinaire</i> | 10h30 | Langon | Equipe n°2 MA Rouinsard JJ Kerdilès | JP Flaux | samedi 30 juin messe anticipée à 18h30 à Saint Charles |
| <i>Dimanche 15 15^{ème} dimanche du Temps ordinaire</i> | 10h30 | Renac | Equipe n°3 J Robert G Poirier | A Poirier | Samedi 7 Messe à Bains |
| <i>Dimanche 22 16^{ème} dimanche du Temps ordinaire</i> | 10h30 | Brain Pardon de St Melaine | | JP Flaux | Samedi 14 Messe à St Charles |
| <i>Dimanche 29 17^{ème} dimanche du Temps ordinaire</i> | 10h30 | La Chapelle | Equipe n°4 VChérel MBérard | JP Flaux | Samedi 21 Messe à Sainte Marie Samedi 28 Messe à St Charles |

- Le mercredi 4 juillet à 15h, messe aux Hortensias, à Langon
- Le jeudi 5 juillet, à 11h, messe salle des Menhirs, à Langon, pour le Club des Ajoncs d'Or.
- Ces deux jours là, il n'y aura pas de messe le matin à 9h à La Chapelle

Intentions des messes de juillet 2018

| | |
|--|---|
| Semaine du 1 ^{er} au 7 juillet La Chapelle | Mr Thierry ROLLAIS |
| | Mme Germaine LAIGLE vivants et défunts de la famille |
| | Vivants et défunts des familles LAIGLE DEBRAY |
| | Mr Timothée LAIGLE et parents défunts |
| Semaine du 8 au 14 juillet Langon | Famille DUMONTIER |
| | Mr Albert GAUDICHON son fils Yann et les défunts de la famille |
| | Mr Philippe JAN |
| | Famille BAUTHAMY SIMON |
| | Mr Jean-Claude GUIHAIRE, ses parents Julien et Bernadette et Pierre LELIEVRE |
| | Mme Marie-Thérèse JAFFRÉ |
| | Mr JFrançois Le CORNEC |
| | Famille CHEVRIER, LESNÉ et parents défunts |
| | Mr Marcel PHILIPPE |
| | Mr et Mme Auguste et Thérèse MEILLERAY et les défunts de la famille |
| | Mr et Mme Pierre DANDÉ et leur fille Chantal |
| Semaine du 15 au 21 juillet Renac | Pour les âmes du purgatoire |
| | Pour une famille |
| | Mme Laurence SUBIRY |
| | Mr Jean Baptiste DEBRAY et parents défunts |
| | Mr Ronald du HALGOUËT et les défunts de la famille |
| | Mme Thérèse LECOMMANDOUX |
| | Mr Yves MACÉ |
| Mr et Mme Joseph HOCHARD, Mr et Mme René HOCHARD et Mr et Mme François FRANGEUL | |
| Semaine du 22 au 28 Juillet Brain | Mme Marcelle AMOY et famille AMOY PROVOST BELLIGEON |
| | Mr Bernard LOLLIVIER et son beau-père Paul LECORNO |
| | Mr Léandre PROVOST |
| | Mr Roger PRIÉ et famille PRIÉ COURTEILLE |
| | Mr Pierre BELLIGEON |
| | Mme Thérèse TAILLANDIER, son époux et sa fille |
| | Pour notre famille |
| | En l'honneur de St Melaine |
| | Famille THIBAUT PROVOST GUERIN SYZ et les séminaristes du diocèse |
| | Mr Alexandre MACÉ |
| | Mr Georges HAMON son fils Thierry et parents défunts |
| | Mr et Mme Alphonse CHEVALIER |
| | Mr Emile DEMÉ et l'Abbé LOISEL |
| Vivants et défunts de l'Association St Melaine | |
| Semaine du 29 juillet au 4 août. La Chapelle | Mme Geneviève ROBERT et sa famille |
| | Mr Jean Louis CLOLUS et Mme Christiane CHOTARD |

MESSES DOMINICALES D'AOÛT

| Paroisse Saint Melaine | | | | | Paroisse Saint Conwoïon |
|---|-------|------------------------------------|---|------------|---|
| Date | Heure | Lieu | Equipe et lecteurs | Animateurs | |
| <i>Dimanche 5</i> <i>18^{ème} dimanche</i> <i>du Temps</i> <i>ordinaire</i> | 10h30 | Brain | Baptême de Tom Debray | MT Laigle | Tous les dimanches, messe à 10h30 à Saint Sauveur |
| <i>Dimanche 12</i> <i>19^{ème} dimanche</i> <i>du Temps</i> <i>ordinaire</i> | 10h30 | Langon | Equipe n°5 S Levesque F Lefebvre | JP Flaux | Samedi 4 messe anticipée à 18h30 à Saint Charles |
| <i>Mercredi 15</i> <i>Assomption de la</i> <i>Vierge Marie</i> | 10h30 | La Chapelle | Grotte Notre Dame de Lourdes | | |
| <i>Dimanche 19</i> <i>20^{ème} dimanche</i> <i>du temps</i> <i>ordinaire</i> | 10h30 | La Chapelle | Equipe n°1 C Riaud MF Thebault | JP Flaux | Samedi 11 messe à Ste Marie |
| <i>Dimanche 26</i> <i>21^{ème} dimanche</i> <i>du Temps</i> <i>ordinaire</i> | 10h30 | Renac St Fiacre à Trobert | Equipe n°6 | A Poirier | Mardi 14 Messe à Bains Samedi 18 Messe à St Charles Samedi 25 Messe à Ste Marie |

- Le jeudi 2 août, à 15h, messe aux Hortensias à Langon.
Ce jour-là, il n'y aura pas de messe le matin à 9h à la Chapelle
- Dimanche 26, à Renac, au lieu dit Trobert, la messe sera célébrée en plein air, à 10h30, en l'honneur de Saint Fiacre et sera suivie d'une journée festive.

Intentions des messes d'août 2018

| | |
|--|--|
| Semaine du 5 au 11 août Brain | Mme Marcelle AMOY et famille AMOY PROVOST BELLIGEON |
| | Mr Pierre BELLIGEON |
| | Mme Thérèse TAILLANDIER son époux et sa fille |
| Langon | Famille DUMONTIER |
| | Mr Albert GAUDICHON, son fils Yann et les défunts de la famille |
| | Mr Jean-Claude GUIHAIRE ses parents Julien et Bernadette et Pierre LELIEVRE |
| | Mme Marie-Thérèse JAFFRÉ |
| | Mr JFrançois Le CORNEC |
| | Mr Marcel PHILIPPE |
| | Mr et Mme Pierre DANDÉ et leur fille Chantal |
| Semaine du 12 au 18 août La Chapelle | Mr Alphonse CHEVALIER |
| | Mr Eugène GUIHEUX |
| | Famille COUÉ TRAN |
| | Mr Bernard ROBERT et sa famille |
| | Famille PREVAIRE MESNIL et les défunts des familles |
| | Mme Marcelle BERARD et sa famille |
| | Mme BROUARD |
| | Mr et Mme Emile TRESSEL et leur fils Emile |
| | Vivants et défunts des familles RIO et BEGOUIN |
| | Mme Marie THEBAUD, vivants et défunts de la famille |
| Semaine du 19 au 25 août La Chapelle | Mme Germaine LAIGLE, vivants et défunts de la famille |
| | Mme Geneviève ROBERT et sa famille |
| | Mr Gérard SENAND et son fils Jérôme |
| | Mr Emile DEMÉ et ses beaux parents |
| Semaine du 26 août au 1 ^{er} septembre Renac | Pour les âmes du purgatoire |
| | Pour notre famille |
| | Mr Jean Baptiste DEBRAY et parents défunts |
| | Mr Ronald du HALGOUËT et les défunts de la famille |
| | Mr Yves MACÉ |

ANNE, LA MÈRE DE MARIE

Lorsqu'un flambeau se lève dans une nuit de 1623 pour éclairer les pas d'Yvon Nicolazic, il ne s'effraie guère et se laisse conduire. Lorsqu'une Dame apparaît dans son champ du Bocenno et qu'une pluie d'étoiles l'illumine, Yvon continue de vivre au milieu des siens en approfondissant sa foi déjà vive.

Anne, la mère de Marie

Mais voilà qu'un an plus tard, le 25 juillet 1624, il entend le bruit d'une foule en marche alors qu'il n'y a personne autour de lui. Il s'interroge et prie avec ferveur. Et bientôt, la Dame lui apparaît. « Ne craignez pas ! dit-elle en breton, *Me zo Anna mamm Mari*, Je suis Anne, la mère de Marie. Je désire que soit rebâtie au plus tôt la chapelle dédiée à mon nom et que vous en preniez soin parce que Dieu veut que j'y sois honorée. »

Le signe

Il faut dire qu'Yvon Nicolazic habitait Ker Anna - la maison d'Anne en breton - et que le champ qu'il cultivait avait, dans des temps reculés, abrité une chapelle dédiée à Sainte Anne. Tout cela ne suffisait pas pour qu'on écoute sérieusement ce qu'il disait. Qu'à cela ne tienne ! Quelques mois plus tard, Anne demande à Yvon de prendre avec lui ses voisins et de suivre le flambeau qui les conduit au champ de Bocenno. Là, ils déterrent une vieille statue bien endommagée. Il n'en faut pas plus pour que le bruit de la foule en marche devienne réalité et que de partout on vienne honorer Sainte Anne.

Anne et la Bretagne

Depuis bientôt quatre cents ans, hommes et femmes se succèdent aux pieds d'Anne, la mère de Marie. Il y a tout juste cent ans le 26 juillet 1914, quelques jours avant l'entrée dans la Grande Guerre, le pape Pie X déclarait officiellement Sainte Anne, *Patronna Provinciae Britanniae*, patronne de la province de Bretagne.

En 1954, alors que d'innombrables pèlerins réunis à Auray, s'apprêtent à renouveler leur consécration au Cœur immaculé de Marie, le pape Pie XII leur adresse un message radiophonique où il leur dit « Aimez-la bien, cette bonne Sainte Anne. Continuez à placer vos foyers sous sa protection. En mettant Marie au monde, elle a donné à l'humanité la plus merveilleuse des créatures, la plus sainte des femmes, le chef-d'œuvre de Dieu. N'est-ce-pas assez pour que vous l'aimiez et l'honoriez d'une manière unique ? » A la joie de tous, il conclut par ces mots : « *Revo melet Santez Patronez vad er Vretoned !* » c'est-à-dire : « Que soit louée Sainte Anne, patronne de tous les Bretons ! »



Pèlerins d'aujourd'hui

Anne, la mère de Marie, n'a pas fini d'accorder ses grâces. La Bretagne a fêté le 26 juillet 2014, les cent ans de la déclaration de Pie X. Nous n'y étions peut-être pas, mais un jubilé est toujours l'occasion de se laisser interroger par le Christ : « Veux-tu marcher à ma suite, comme Anne, comme Marie, comme Yvon, et en cette année particulière, comme Jean XXIII et Jean-Paul II, qui l'un et l'autre sont venus honorer Sainte Anne à Auray ? »

Pèlerins en marche vers le Royaume, laissons-nous conduire par le flambeau de Sainte Anne.

Bénédicte Ducatel.

TÉMOIN DE L'ÉVANGILE

Maïti Girtanner,

La grâce du pardon

Elle est clouée sur un lit de douleurs, la grande et belle Maïti Girtanner. Stigmates d'une passion endurée quarante ans plus tôt, sous la folie meurtrière d'un médecin de la Gestapo. Depuis, « plus rien d'intact en (sa) chair ». (cf Ps 37,4). Maïti la résistante n'est plus tentée par le



suicide, seule voie de délivrance, pensait-elle, face à un trop-plein de souffrances. Cette épine-là, le Christ « en personne » l'en a délivrée. Mais il est une torture encore plus tenace que celle d'un corps crucifié par son bourreau. Celle d'un cœur inquiet à l'idée de ne pas avoir pardonné à son ennemi Léo. À ce *doktor zélé* qui, à l'automne 1943, lui a presque ôté la vie dans un camp de détention. L'apprenti-sorcier de 26 ans, recruté pour éliminer les « terroristes », s'était acharné à écraser cette « petite fourmi de la Résistance ». Il y serait parvenu si, en 1944, des résistants informés par la Croix-Rouge n'avaient pas libéré *in extremis* cette Franco-Suisse de 22 ans.

Père, pardonne-leur

« Ai-je pardonné en vérité ? » Voilà donc quatre décennies que Maïti tourne et retourne cette question. Dans sa prière, le professeur de philosophie et laïque dominicaine entend sans cesse la parole du Christ en croix : *Père pardonne-leur*. Elle y découvre la source du pardon, cette force qui dépasse et l'opprimé et l'oppresseur, et qui seule peut opérer le miracle de la réconciliation. Mais comment conduire Léo sur ce chemin de la rédemption ? Car Maïti est angoissée. Et si cet homme dont elle se sent responsable mourait « enfermé dans le mal » ?

« Je ne pouvais pas me résoudre à voir le mal triompher définitivement d'une personne, écrit-elle, et il me semblait qu'une victime était mieux placée que quiconque pour intercéder en faveur de son bourreau. « Elle intercède donc et sans relâche, de la cave de sa captivité jusqu'à son appartement de Saint-Germain-en -Laye. « À celui qui m'avait conduite au seuil de la mort, je voulais montrer le chemin de la vie. »

Mon Bourreau à ma porte



1984, le téléphone sonne : « Je suis à Paris, je voudrais vous voir »

Maïti est pétrifiée. Dans son esprit défilent ces circonstances de la providence qui, en juin 1940, l'ont fait « tomber en résistance ». Elle se revoit ainsi aux portes de son Vieux-Logis, faisant face aux gradés allemands venus réquisitionner la villa familiale dressée sur la ligne de démarcation, sur les bords de la Vienne. Forte de sa maîtrise de l'allemand et de l'audace de sa jeunesse – elle a 17 ans – , Maïti l'effrontée refuse une chambre à l'occupant.

« Oser et tenir bon », telle est la devise des Girtanner qu'après ce premier acte de résistance elle poussera « jusqu'au bout ». Ce brin de jeune fille n'hésite de fait pas à traverser la Vienne pour faire passer des clandestins en zone libre, ni à enfourcher sa bicyclette pour acheminer du courrier et falsifier des papiers, ou à se produire en concert devant des nazis à Paris, elle, la virtuose du piano, pour marchander ensuite la libération de ses amis. Mais une fausse note vient briser son petit jeu : fin 1943, Maïti est arrêtée. Condamnée à mort, livrée aux mains de Léo. Ce Léo qu'elle accepte de revoir, quarante ans après en avoir été libérée. « Que ce calice s'éloigne loin de moi », gémit-elle pourtant, ce matin de 1984. « Cependant, non pas ce que je veux, mais ce que tu veux ».

Jusqu'au-boutiste de la grâce

Elle sur le lit. Lui sur le fauteuil. Il est à l'article de la mort. Dans sa détresse, il s'est souvenu de cette petite qui parlait de la vie éternelle à ses prisonniers. « Croyez-vous qu'il y a de la place pour des gens comme moi au paradis ? » lui demande-t-il. « Il y a de la place pour tous ceux qui, quel que soit le poids de leur péché, acceptent d'accueillir la miséricorde de Dieu », lui répond-elle. Mais parce que le pardon ne supprime jamais la justice, Maïti exige de Léo un « exercice de vérité ». Le dialogue s'installe, l'Esprit souffle. Et soudain Léo murmure : « Pardon, je vous demande pardon. » Maïti saisit le visage du vieil homme et l'embrasse sur le front. « A ce moment-là, j'ai su que je lui avais vraiment pardonné. »

Avant de s'éteindre en mars 2014, trente ans après que son bourreau était mort dans la grâce du pardon, cette grande résistante – à l'occupant allemand et plus encore au mal – a su témoigner que « le pardon est une partition à quatre mains que l'on joue avec le Seigneur ».

Alexia Vidot est journaliste pour l'hebdomadaire Famille chrétienne.

INFORMATIONS PRATIQUES**Si vous désirez rencontrer un prêtre**

Les personnes qui désirent rencontrer un prêtre pour se confesser ou pour tout autre raison sont informées que le Père René Laillé se tient à leur disposition.

Il suffit de prendre rendez-vous par téléphone ☎ 02 99 70 20 41

Baptêmes et mariages

Les personnes qui désirent célébrer un baptême ou un mariage doivent prendre contact avec :

le secrétariat du presbytère de Redon ☎ 02 99 71 10 53

Messes pour les défunts

Les personnes désirant faire dire des messes pour les défunts de leur famille peuvent remettre leur demande avant le 10 du mois qui précède aux personnes nommées ci-dessous :

- Pour Brain à Mme Annick Hénaux 02 99 70 20 63
- Pour La Chapelle à Mme Suzanne Laigle 02 99 70 23 38
- Pour Langon à Mme Annick Gicquel 02 99 08 77 71
- Pour Renac à Mme Andrée Poirier 02 99 72 09 89

Monsieur de BARMON (02 99 08 72 62) coordonne l'ensemble de ce service. Vous pouvez aussi vous adresser directement à lui.

Obsèques

En cas de décès, les familles prendront contact avec :

- A Langon : Mme Annick Gicquel 02 99 08 77 71
- A La Chapelle : Mme Suzanne Laigle 02 99 70 23 38
- A Brain : Mme Marie-Madeleine Divet 02 99 70 21 29
- A Renac Mme Andrée Poirier 02 99 72 09 89

Envoyés en mission par Mgr d'Ornellas, les guides des funérailles sont :

- pour Langon : Mr Jean-Pierre Flaux tel : 06 07 40 52 05
 - pour Brain et La Chapelle : Mme Catherine Jubin et Mr Victor Chérel
- un seul numéro pour ces deux guides des funérailles :**
06 58 57 85 29
- pour Renac : Mr Georges Poirier (02 99 72 09 89)

AGENDA DES MOIS DE JUILLET ET AOÛT

| | |
|--|--|
| <i>Dimanche 1^{er} juillet</i> | Fête de l'école. voir p.3 |
| <i>Mercredi 4 juillet</i> | Messe aux Hortensias à 15h |
| <i>Jeudi 5 juillet</i> | Club des Ajoncs d'Or. A 11h, salle des Menhirs, messe en mémoire des anciens adhérents qui nous ont quittés. A 12h, repas grillade salle polyvalente. Inscription et règlement avant le 28/06. Pas de fermeture durant l'été. |
| <i>Dimanche 22 juillet</i> | Pardon de Saint Melaine. Messe à 10h30 à l'oratoire Saint Melaine. Voir p. 3 |
| <i>Jeudi 2 août</i> | Messe aux Hortensias à 15h |
| <i>Mercredi 15 août</i> | Fête de l'Assomption. Messe à 10h30 à la Grotte de Lourdes de La Chapelle. Voir p.3 |

Rappels :

- L'église de Brain est ouverte tous les dimanches après-midi à partir de 14h30.

- Adresse site internet de la paroisse :

<http://saint-melaine.wifeo.com>

"LES MENHIRS DE LANGON - Paroisse Saint Melaine en Pays de Redon"

Mensuel

Abonnement annuel : 20 €

Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de :

"Paroisse Saint Melaine en Pays de Redon"

Imprimerie : Paroisse de Langon – 35660 – CPPAP n° 72304

Directeur de la publication : Monsieur le Curé de Saint Melaine en Pays de Redon Saint Melaine en Pays de Redon